



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 40

Votants : 73 (dont 33 procurations)

N°10

**OBJET :**

**ADMISSIONS EN  
NON VALEUR  
EXERCICE 2021**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le :

**3 0 MARS 2021**

Publiée ou notifiée

le :

**3 0 MARS 2021**

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOUX BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°43), Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Patrick SEROR, Ludivine DUFRAISE, Christine MAGNAUD, Philippe COLAS, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Annie CORNE, Pascal DEVOS, Jean-Marc BOUREL, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Véronique TRIBOULET, Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Alexis MAYET, Jacques BLETTERY, Sylvain BRUNO, Pierre BONNET, Claude MALHURET, Jean-Pierre SIGAUD, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mmes et MM. Monique GIRAUD à Romain LOPEZ, Françoise DUBESSAY à François SENNEPIN, Michel LAURENT à Jean-Claude BRAT, Elisabeth BARGE à François SENNEPIN, Alain VENUAT à Jean-Claude BRAT, Ariane MILET à Jean-Dominique BARRAUD, Hadrien FAYET à Nathalie CHAMOUX BOUILLON, Bertrand BAYLAUCQ à Jean-Sébastien LALOY, Annie DAUPHIN à Annie CORNE, François HUGUET à Joseph KUCHNA, Jean-Louis LONG à Nicole COULANGE, Marie CHATELAIS à Annie CORNE, Benjamin BAFOIL à Jean-Sébastien LALOY, Marie-José MORIER à Nicole COULANGE, Séverine THOMAS-MOLLON à Jean-Dominique BARRAUD, Romain DEJEAN à Christine MAGNAUD, Jean-Michel MEUNIER à Elisabeth CUISSET, Laure GUERRY à Joseph KUCHNA, Yves-Jean BIGNON à Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°43), Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°43), Evelyne VOITELLIER à Bernard AGUIAR, Jean ALMAZAN à Romain LOPEZ, Anne-Sophie RAVACHE à Caroline BARDOT, Valérie LASSALLE à Elisabeth CUISSET, Patrick BLETHON à Frédéric AGUILERA, Pauline TIROT à Sandrine MORIER-MIZOULE, Henri SARRE à Caroline BARDOT, Corinne IBARRA à Pierre BONNET, Alexis BOUTRY à Jean-Marc GERMANANGUE, Linda PELISSIER à Marilyne MORGAND, Christiane LEPRAT à Mme Véronique TRIBOULET, Bernard KAJDAN à Jacques BLETTERY, Sylvie DUBREUIL à Jacques BLETTERY.

Absents représentés par son suppléant :

Mme et MM. Jacques TERRACOL par Gérard DEPALLE, Olivier ROYER par Patricia ROZZIO, Christine BOUARD par Nathalie VERRIERE.

Absents excusés :

Mme et MM. François SZYPULA, Franck GONZALES, Jean-François CHAUFFRIAS, Alexandre GIRAUD.

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT.

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'Instruction Comptable M14,

**Vu** les demandes d'admissions en non-valeur présentées par Monsieur le Trésorier Principal de Vichy, Comptable de la Communauté d'Agglomération concernant des titres de recettes afférents à divers exercices comptables dont il n'a pu réaliser le recouvrement,

**Considérant** que le montant de ces titres de recettes irrécouvrables s'élève à la somme de 69 385.54 € se décomposant ainsi qu'il suit :

Pour le budget annexe « Eau potable » :

- article 6541 => 752 pièces pour un montant de 65 211.54 €
- article 6542 => 65 pièces pour un montant de 4 174.00 €

Soit 817 pièces pour un montant 69 385.54 € correspondants à des impayés de redevance eau potable sur les exercices 2003 à 2020.

Ces créances seront imputées sur les articles 6541 « créances admissions en non-valeur » et 6542 « créances éteintes » des budgets précités.

**Propose** au Conseil Communautaire :

- D'approuver les admissions en non-valeur des titres de recettes afférents à divers exercices pour un montant de 69 385.54 €,
- Dit que les dépenses seront imputées sur les articles 6541 et 6542 du budget annexe Eau potable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

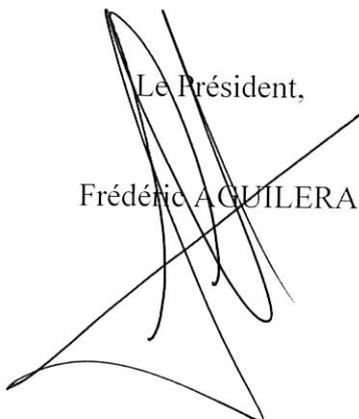
- Approuve ces propositions,
- Charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de cette décision.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 4 mars 2021.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AQUILERA



## Admissions en non valeurs 2021

Budget Eau potable			
Exercice	Type	Nombre de pièces	Montant
2021	Admissions en non valeur	752	65 211,54 €
	Créances éteintes	65	4 174,00 €
	Total	817	69 385,54 €

# Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DELIBERATION N° 10 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04 MARS 2021  
- ADMISSIONS EN NON VALEUR - EXERCICE 2021

\*\*\*\*\*  
Date de décision: 04/03/2021

Date de réception de l'accusé 30/03/2021  
de réception :

\*\*\*\*\*  
Numéro de l'acte : 04MARS2021\_10

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20210304-04MARS2021\_10-DE

\*\*\*\*\*  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1  
Finances locales  
Decisions budgetaires

Date de la version de la 29/08/2019  
classification :

\*\*\*\*\*  
Nom du fichier : 10.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20210304-04MARS2021\_10-DE-1-1\_1.pdf )